

Paris, le 14 mars 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Virus de Schmallenberg : Bruno LE MAIRE réunit les professionnels de l'élevage

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, a réuni l'ensemble des professionnels de l'élevage pour faire un point sur la situation de détection du virus de Schmallenberg, identifié grâce au dispositif de surveillance vétérinaire mis en place en janvier dernier.

Les professionnels sont mobilisés pour rappeler aux éleveurs les précautions et participer aux travaux de la plateforme d'épidémiosurveillance animale créée à la suite des États généraux du sanitaire pour faire face à ce type de situation.

S'agissant d'une nouvelle maladie, Bruno LE MAIRE a souhaité prendre toutes les précautions nécessaires pour que les services de l'État et les scientifiques soient particulièrement attentifs à l'évolution de la situation. De nombreuses réunions du Réseau français de santé animale (RFSA) organisées dès février ont ainsi permis d'identifier les projets de recherche d'intérêt prioritaire et les sources de financements potentiels.

Il a chargé l'ANSES de valider, d'ici la fin du mois de mars, l'ensemble des tests diagnostics nécessaires. Avec l'appui des groupements de défense sanitaire et des groupements techniques vétérinaires, les travaux de l'ANSES permettront en outre de connaître les mécanismes de protection des animaux et d'évaluer la situation épidémiologique. Les données définitives pour estimer l'impact de la maladie ne seront disponibles qu'à la fin de période de mise-bas.

Sans attendre, Bruno LE MAIRE a demandé aux professionnels de concrétiser leurs propositions de fonds de mutualisation sanitaire, qui pourrait permettre un accompagnement financier des éleveurs les plus gravement touchés. Par ailleurs, le ministre a indiqué que cette situation n'aurait pas d'impact sur le paiement des aides animales (prime à la brebis) de l'année 2012.

La France maintient vis-à-vis de ses partenaires commerciaux à l'export que les barrières aux échanges restent injustifiées. Elle soutient en ce sens la position de la Commission européenne qu'aucune restriction aux échanges n'est fondée.

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11